

La Commission américaine sur la liberté religieuse dans le monde (USCIRF) est une entité distincte et différente du département d'État américain. Créée par le Congrès américain, il s'agit d'un organe consultatif bipartite du gouvernement américain qui observe la liberté religieuse dans le monde et fait des recommandations stratégiques au président, au secrétaire d'État et au Congrès. Pour ces recommandations, l'USCIRF se base sur le mandat qui nous est conféré et sur les normes figurant dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et autres documents internationaux. Le Rapport annuel 2016 est l'aboutissement d'une année de travail par les commissaires et le personnel en vue de consigner les abus sur le terrain et de formuler des recommandations stratégiques indépendantes à l'intention du gouvernement américain. Le Rapport annuel 2016 couvre la période allant du 1er février 2015 au 29 février 2016. Toutefois, dans certains cas, il est fait mention d'événements de grande importance survenus après cette période.

République Centrafricaine

Principaux constats : Les milices formées le long des lignes musulmanes et chrétiennes opposées en République Centrafricaine continuent à tuer des individus en raison de leur identité religieuse, menant à des actes de représailles et des flambées de violence. La population musulmane en République Centrafricaine reste en très grande partie déplacée, et, à l'ouest du pays, elle se trouve dans l'incapacité de sortir des périmètres humanitaires et de pratiquer librement leur religion. Le coup d'État de 2013 a engendré une anarchie générale et l'effondrement total du pouvoir gouvernemental. Les autorités n'ont pratiquement aucune présence en dehors de la capitale Bangui, le reste du pays étant contrôlé par des groupes armés. Malgré une baisse générale de la violence, le passage à une nouvelle constitution protégeant la liberté de religion, ainsi que des élections présidentielles se déroulant sans violences, la situation en République Centrafricaine reste instable, divisée selon des lignes confessionnelles, et toujours susceptible d'être en proie à des flambées de violence sectaire. En conséquence, l'USCIRF recommande de nouveau en 2016 que la République Centrafricaine soit désignée comme « pays particulièrement préoccupant » (CPC). En 2015, l'USCIRF a déterminé que le nettoyage ethnique des musulmans et la violence sectaire en République Centrafricaine répondent aux critères définis par la Loi sur la Liberté Religieuse Internationale (IRFA) justifiant la désignation CPC. Tandis que l'appellation CPC de l'IRFA fait surtout référence à l'action ou l'inaction des autorités, son intention est d'accroître la pression et l'attention des États-Unis en vue de mettre fin aux violations flagrantes du droit à la liberté de religion et de renforcer les capacités d'action des autorités américaines sur les moteurs de la persécution. Le retour à la stabilité en République Centrafricaine se fera sur plusieurs années et nécessitera un soutien important de la part des États-Unis et des partenaires internationaux. La désignation CPCV doit faire partie de l'engagement continu des États-Unis envers le nouveau gouvernement centrafricain dont les enjeux sont la démobilisation des groupes armés, la lutte contre l'impunité, la prise en compte des causes profondes du conflit, l'amélioration des relations interconfessionnelles, et la réparation des conséquences du nettoyage ethnique des populations musulmanes.

Contexte

La République Centrafricaine a connu son lot de troubles politiques, de coups d'état et de violations graves des droits de l'homme sur fond de sous-développement. Des dictateurs militaires ont gouverné le pays depuis l'indépendance mis à part neuf ans de brèves parenthèses et, en dépit de richesses naturelles, la République Centrafricaine est généralement classée parmi les derniers pays en terme d'indice de développement. Malgré cela, la violence sectaire et les tueries visant des individus en raison de leur appartenance religieuse sont des développements nouveaux pour ce pays à majorité chrétienne. Le bilan du conflit actuel est lourd : des milliers de morts, 2,7 millions de personnes connaissant des besoins d'aide humanitaire, 450,000 déplacées à l'intérieur du pays, et 450,000 réfugiées. Avant 2012, 85 % de la population centrafricaine était chrétienne et 15 % musulmane. À la fin de 2014, 80 % de la population musulmane a été contrainte de quitter le territoire.

Le conflit a commencé en décembre 2012, causé par une coalition rebelle, la Séléka, composée de quatre groupes majoritairement musulmans du Nord du pays, qui protestait contre l'échec du gouvernement à faire respecter les accords de paix et la marginalisation de la majorité musulmane du Nord-Est du pays. L'alliance à la coalition rebelle d'un grand nombre de mercenaires tchadiens et soudanais et de trafiquants de diamants cherchant à accéder aux richesses naturelles centrafricaines a compliqué les données du conflit. Suite à un bref accord de paix, la Séléka a pris la capitale, Bangui, en mars 2013 et renversé le président François Bozizé. En conséquence, Michel Djotodia, chef de la Séléka, s'est autoproclamé président. En septembre 2013, Djotodia annonce la dissolution de la Séléka suite à la condamnation internationale de ses crimes contre l'humanité, à savoir disparitions forcées, détentions illégales, tortures et exécutions sommaires. Cette annonce n'aura aucun effet : la Séléka continuera par exemple à commettre des actes de violence et les membres de la coalition se diviseront en de multiples partis politiques armés.

En juin 2013, le président déchu Bozizé, des membres de son entourage et des anciens soldats des Forces Armées Centrafricaines (FACA) planifient le retour de Bozizé en recrutant des milices d'autodéfense (les anti-Balaka), des soldats des FACA et d'autres non-musulmans mécontents. Les combats à venir sont pour eux une occasion de se venger contre les attaques de la Séléka sur les non-musulmans. De nombreux chrétiens centrafricains sont terrorisés à l'idée d'avoir un leader musulman qui a cherché à obtenir le soutien des chefs de file musulmans dans une période où la Séléka ciblait en grande majorité les chrétiens, en attaquant par exemple des églises tout en épargnant les mosquées. En effet, bien avant le début des hostilités, la population musulmane en Centrafrique, déjà objet de méfiance, était victime d'une discrimination sociale évidente.

Les combats entre les rebelles Séléka et les anti-balaka débutent en septembre 2013. La situation se détériore gravement le 5 décembre 2013, lorsque les anti-balaka attaquent les quartiers musulmans de Bangui. Les combats suivants conduisent à un conflit à grande échelle dans

lequel les populations civiles sont visées en raison de leur appartenance religieuse. En janvier 2014, le président Djotodia est contraint de démissionner et Catherine Samba-Panza, alors maire de Bangui, est élue présidente par intérim par le parlement du pays. Quand les forces de maintien de la paix françaises arrivent ce même-mois, elles ont pour priorité de désarmer les combattants de la Séléka, ce qui conduit à la retraite de ces combattants sur l'ouest du pays. Leur départ rendra les musulmans civils restés dans ces zones nouvellement désertées plus vulnérables aux attaques anti-balaka.

Conditions de la liberté religieuse durant la période 2015-2016

Épuration ethnique des musulmans En décembre 2014, la Commission d'enquête des Nations Unies (COI) sur la République Centrafricaine a publié un rapport concluant à des « pratiques de nettoyage ethnique commis par les anti-balaka dans les régions où vivaient les musulmans ». En début janvier 2014, les anti-balaka vident les villes et villages de l'ouest et du nord-ouest du pays de leurs résidents musulmans. Les combattants anti-balaka tuent délibérément les musulmans à cause de leur identité religieuse, ou leur donnent le choix entre quitter le pays ou mourir. Les anti-balaka tuent même des musulmans qui fuient la violence, dont certains voyageant dans des convois d'évacuation humanitaires. Les musulmans de groupes ethniques soupçonnés d'être « étrangers » ou « envahisseurs » sont particulièrement ciblés. Selon un rapport 2014 de l'ONU, 99 % des résidents musulmans ont fui la capitale, 80 % de la population musulmane du pays a fui vers le Cameroun et le Tchad, et 417 des 436 mosquées du pays ont été détruites.

Pendant la période prise en compte dans ce rapport, la situation des musulmans à l'ouest du pays n'a pas évolué. Les musulmans à l'ouest du pays vivent dans des enclaves protégées par les forces de maintien de la paix et sont vulnérables aux attaques par les anti-balaka s'ils décident de partir. Peu de ces musulmans déplacés sont revenus en République Centrafricaine ou sont rentrés chez eux. La minorité de musulmans de l'ouest du pays qui sont revenus ou ont continué à vivre dans leurs villages d'origine ont été forcés de se convertir par les soldats anti-balaka ou de dissimuler leurs croyances. Un vote de juillet par le Conseil National de Transition (parlement provisoire) est un évènement particulièrement inquiétant puisqu'il interdit aux réfugiés centrafricains de voter aux élections présidentielles et parlementaires. Étant donné qu'une majorité de réfugiés est musulmane, cette décision aurait privé cette population du droit de vote. Contredite par la Cour Constitutionnelle, cette décision a finalement été annulée à la fin du mois et les réfugiés ont pu voter aux élections de décembre 2015 et février 2016.

Le cycle de violence sectaire continue : Les assassinats et affrontements sporadiques pour des raisons d'identité religieuse continuent de se produire en République Centrafricaine, plus particulièrement à Bangui et dans les régions du centre où la mixité religieuse est plus forte. La violence, bien qu'à une intensité réduite par rapport à 2013-2014, se résume désormais pour l'essentiel à des combats intra et inter milices pour le contrôle des terres et des ressources. Les affrontements continuent en dépit de la partition de fait entre les ex-Séléka et les anti-balaka, de la présence des forces de maintien de la paix françaises, de l'Union européenne et de la Mission

intégrée multidimensionnelle de stabilisation des Nations Unies en République centrafricaine (MINUSCA), des accords de cessez-le-feu et de désarmement, et de la réussite du Forum de réconciliation nationale de Bangui (voir ci-dessous le chapitre sur les développements positifs).

L'épisode le plus sérieux de violence sectaire et de représailles en 2015 s'est déroulé le 26 septembre à Bangui suite au meurtre d'un chauffeur de taxi musulman dont le corps avait été déposé près d'une mosquée dans le quartier musulman du PK5 à Bangui. Les affrontements déclenchés à la suite de cet événement entre musulmans et combattants anti-balaka au cours des jours suivants ont fait 77 morts et causé le déplacement de 40 000 personnes. Le bilan total des actes de violence continus jusqu'à la mi-novembre est de plus de 100 morts. Les individus étaient visés de manière délibérée sur la base de leur religion et ont été tués alors qu'ils pénétraient dans des quartiers majoritairement peuplés d'habitants de la religion opposée.

Autres incidents enregistrés pendant la période couverte par ce rapport : combat le 20 août entre les ex-séléka et les anti-balaka à Bambari dont le bilan fait état de 10 morts et de milliers de personnes déplacées à la suite de la décapitation d'un musulman de 19 ans ; affrontements le 13 décembre dans le quartier PK5 à la suite du référendum constitutionnel (5 morts et 20 blessés).

Développements positifs : Il y a eu plusieurs développements positifs pendant la période couverte par ce rapport. Du 4 au 11 mai 2015, 600 centrafricains venant de diverses régions du pays et représentant différentes religions ont participé au Forum de réconciliation nationale de Bangui dont l'aboutissement est une série de recommandations à l'attention des leaders centrafricains et de la communauté internationale jugées nécessaires au retour à la stabilité dans le pays. Le 3 juin, la présidente par intérim Samba-Panza a promulgué la loi portant création de la Cour pénale spéciale, un mécanisme judiciaire hybride composé de magistrats centrafricains et internationaux, chargée des enquêtes et instructions pour violations graves des droits de l'Homme commises dans le pays depuis 2003. Pendant son voyage, qui s'est déroulé sans incident à la fin novembre, le pape François a visité la mosquée Koudoukou du quartier PK5 de Bangui. Du 13 au 15 décembre, 93 % des centrafricains ont voté « OUI » au référendum constitutionnel. La nouvelle constitution réaffirme la diversité religieuse du pays, souligne la séparation de l'État et de la religion, établit l'égalité des droits de tous devant la loi sans distinction de religion, garantit la liberté de conscience, de réunion, de religion et des cultes, et interdit aux partis politiques de s'identifier à une religion. Malheureusement, le bilan du référendum est mitigé : faible taux de participation, manque d'éducation civique, et incidents violents, par exemple dans le quartier musulman PK5 de Bangui le 13 décembre (voir ci-dessus) qui a empêché les musulmans de ce quartier de voter. Le scrutin a été prolongé de deux jours en raison des incidents violents à Bangui et Bria entre autres. Pour finir, les élections présidentielles de décembre 2015 et février 2016 se sont déroulées sans incidents.

Politique américaine

Par le passé, les relations entre les États-Unis et la République Centrafricaine ont été généralement bonnes, mais limitées. L'ambassade des États-Unis a fermé plusieurs fois en raison de l'instabilité. L'ambassade a fermé ses portes en début du conflit actuel, mais sa réouverture a eu lieu en septembre 2014. En octobre 2015, Jeffrey Hawkins a été nommé ambassadeur des États-Unis en République Centrafricaine. La politique américaine en République Centrafricaine est dirigée par W. Stuart Symington, représentant spécial de l'Ambassadeur en République Centrafricaine, qui occupe ce poste depuis avril 2014.

Dans le cadre des efforts internationaux et des États-Unis pour rétablir la justice en République Centrafricaine, le président des États-Unis d'Amérique Barack Obama a promulgué le 13 mai 2014 le décret n°13667 sanctionnant les personnes suivantes identifiées par le Conseil de sécurité des Nations Unies pour avoir menacé la stabilité en République centrafricaine : François Bozizé, ancien président ; Michel Djotodia, ancien président par intérim ; Nourredine Adam et Abdoulaye Miskine, chefs de la Séléka ; et Levy Yakite, « coordinateur politique » anti-balaka. Le 17 décembre 2015, le Conseil de sécurité de l'ONU et le gouvernement des États-Unis ont également sanctionné Haroun Gaye, ex-séléka et chef de file du Front Populaire pour la Renaissance de Centrafrique (FPRC), et Eugène Ngaikosset, commandant des anti-balaka à Bangui. Dans le cadre de ces sanctions, les biens immobiliers et intérêts financiers de ces personnes aux États-Unis ont été bloqués par le département du Trésor américain.

Au cours des deux dernières années, les États-Unis ont fourni plus de 800 millions de dollars en aide humanitaire et en soutien au développement et à la sécurité, y compris l'appui aux forces internationales de maintien de la paix et des programmes d'atténuation des conflits et de dialogue interconfessionnel. Samantha Power, la représentante permanente des États-Unis auprès de l'Organisation des Nations Unies, et Linda Thomas-Greenfield, secrétaire d'État adjointe aux affaires africaines, accompagnées d'autres membres seniors du gouvernement américain, se sont rendues plusieurs fois en République centrafricaine au cours des deux dernières années, afin de contribuer à la prévention et à la fin des atrocités de masse, de renforcer le dialogue interconfessionnel et d'encourager les efforts de réconciliation nationale. Pendant la période couverte par ce rapport, le gouvernement des États-Unis a dénoncé rapidement les incidents de violence sectaire et a encouragé la tenue du référendum constitutionnel et des élections.

Recommandations

Outre le fait de désigner la République centrafricaine comme « pays particulièrement préoccupant » en raison des violations systématiques, continues et flagrantes de la liberté de religion ou de croyance qui y ont lieu, l'USCIRF recommande au gouvernement américain de :

- Poursuivre son haut niveau d'engagement auprès des autorités centrafricaines, des Nations Unies, et des donateurs internationaux suite aux élections présidentielles dans le pays, et de s'assurer que les thèmes de la fin de la violence sectaire, de l'impunité, de l'apaisement des tensions interconfessionnelles, et de la garantie des droits des minorités à la liberté de religion soient abordés et appuyés lors de tout échange avec les parties prenantes ;
- Faire pression sur la MINUSCA, les autorités centrafricaines et les donateurs internationaux pour une augmentation des activités de désarmement, démobilisation et réintégration (DDR) en ce qui concerne tous les groupes armés de manière égale, tout en fournissant de manière simultanée des opportunités viables de réintégration ;
- Collaborer avec le Conseil de sécurité de l'ONU pour poursuivre les sanctions contre les ex-Séléka et les anti-balaka responsables de l'organisation et/ou participants à des actes de violence sectaire, d'épuration ethnique et de crimes contre l'humanité, et continuer à dénoncer régulièrement les actes de violence sectaire et les violations graves des droits de l'Homme ;
- Continuer de contribuer et de collaborer avec les donateurs internationaux pour financer entièrement du tribunal pénal spécial, rétablir et professionnaliser le système judiciaire centrafricain, et s'assurer que les forces de sécurité et de police reflètent la diversité démographique du pays ;
- Encourager les autorités de transition de la République Centrafricaine à prendre des initiatives afin de s'assurer que les musulmans du pays ont un avenir dans le pays, en faisant des déclarations rappelant que les musulmans sont des citoyens égaux et à part entière, en incluant les musulmans dans l'administration du pays, en assurant le retour des musulmans réfugiés et déplacés internes chez eux , en officialisant les fêtes musulmanes, et en participant à la reconstruction des mosquées et sites musulmans détruits ;
- Continuer de soutenir le dialogue interconfessionnel et les efforts des dirigeants religieux pour restaurer la cohésion sociale ; et
- Continuer de soutenir l'aide humanitaire apportée aux réfugiés et aux personnes déplacées, ainsi que les projets de reconstruction.